



**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC VALLÉE-DE-LA-GATINEAU
MUNICIPALITÉ DE BLUE SEA**

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil du 3 décembre 2012 à 19h00 au centre municipal situé au 7, rue Principale à Blue Sea.

Sont présents :

| | |
|-----------------------------|---------|
| Monsieur Laurent Fortin | Maire |
| Monsieur Hervé Courchesne | Siège 1 |
| Monsieur Pierre Normandin | Siège 2 |
| Monsieur Christian Gauthier | Siège 4 |
| Madame Isabelle Clément | Siège 5 |
| Monsieur Fernand Gagnon | Siège 6 |

Est absent :

| | |
|------------------------|---------|
| Monsieur Éric Lacaille | Siège 3 |
|------------------------|---------|

Est aussi présente :

Josée Parsons, Directrice générale et Secrétaire-trésorière

Ouverture de la séance :

Formant quorum sous la présidence du Maire, Laurent Fortin ce dernier déclare la séance ouverte à 19h00 devant environ 10 contribuables et présente l'ordre du jour qui suit :

| |
|---|
| 000 OUVERTURE DE LA SÉANCE ET RAPPORT DU MAIRE |
|---|

- 0.1 Ouverture de la séance
- 0.2 Adoption de l'ordre du jour
- 0.3 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 5 novembre 2012
- 0.4 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 20 novembre 2012
- 0.5 Rapport d'activités du Maire du mois de novembre 2012

| |
|------------------------------------|
| 100 ADMINISTRATION GÉNÉRALE |
|------------------------------------|

- 1.1 Acceptation des salaires et des remises pour novembre 2012
- 1.2 Acceptation des déboursés de novembre 2012
- 1.3 Dépôt des comptes à recevoir
- 1.4 Fermeture du bureau municipal durant la période des fêtes
- 1.5 Séance extraordinaire pour l'adoption du budget
- 1.6 Avis de motion pour le règlement fixant le taux de taxe



- 1.7 Ressources humaines : Employé 61-0001
- 1.8 Ressources humaines :
Directeur du service de sécurité incendie
- 1.9 Ressources humaines :
Coordonnateur Loisirs et culture
- 1.10 Ressources humaines :
Préposé à la maison des jeunes et entretien de la patinoire
- 1.11 Ressources humaines : activité de Noël pour les employés
- 1.12 Mandat à l'avocat : suite à la réception d'une mise en demeure
- 1.13 Budget 2013 de la MRC
- 1.14 Facture pour la vérification intérimaire

200 SÉCURITÉ PUBLIQUE

- 2.1 Sureté du Québec : Quote-part 2013
- 2.2 Centre d'appel 9-1-1: conformité
- 2.3 Mobilonde : contrat d'entretien pour répéteur

300 TRANSPORT

- 3.1 Offre de Carrière Tremblay
- 3.2 Travaux sur Belle-Plage : paiement du ponceau

400 HYGIÈNE DU MILIEU / ENVIRONNEMENT

500 SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

- 5.1 Paroisse Visitation – Publicité 2013
- 5.2 Paroisse visitation – paniers de Noël
- 5.3 Maison de la Famille VG – camp de jour
- 5.4 École secondaire Gracefield – Banquet de la faim
- 5.5 Low - demande d'appui pour la non fermeture de l'école

600 AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

- 6.1 Tourisme VG publicité 2013
- 6.2 Formation 2013 pour l'inspecteur
- 6.3 Déléage – demande d'appui logement bi-générationnel
- 6.4 APPEL demande d'exploitation d'un terrain
- 6.5 Développement : adoption du diagnostique
- 6.6 Comité de développement : recommandations 2013
- 6.7 MADA PFM : offre de service
- 6.8 Mont Morissette : adjudication du contrat de la tour
- 6.9 Mont Morissette : demande 2013

700 LOISIRS ET CULTURE

- 7.1 Loisirs MRC rapport 2012
- 7.2 Le Bel Âge concours de paniers de Noël
- 7.3 Activité de Noël pour les bénévoles



7.4 La guignolée et Noël des Enfants 2012

7.5 Club de ski et planche VG 2013

800 CORRESPONDANCE

8.1 MRC Avis d'adoption du règlement n°2012-240 modifiant le règlement 2011-226 relatif à la tarification pour des services rendus à des tiers

8.2 Association du Bassin versant du lac Blue Sea bulletin no 4

8.3 Projet de loi permettant de relever provisoirement de ses fonctions un élu municipal qui fait l'objet d'une poursuite durant son mandat

8.4 Projet de loi n°8 modifiant diverses dispositions législatives en matière municipale

8.5 MTQ communiqué pour l'annonce du prolongement de l'autoroute 50 : Ouverture du tronçon situé entre Thurso et Papineauville

900 VARIA

1000 PÉRIODE DE QUESTIONS

1100 FERMETURE DE LA SÉANCE

2012-12-285

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Fernand Gagnon et unanimement résolu :

QUE l'ordre du jour de cette séance ordinaire du 3 décembre 2012 soit adopté tel que déposé par la Directrice générale et Secrétaire-trésorière Josée Parsons.

ADOPTÉE

2012-12-286

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL TENUE LE 5 NOVEMBRE 2012

Il est proposé par Fernand Gagnon et unanimement résolu :

Que le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 5 novembre 2012 soit adopté tel que déposé par la directrice générale et secrétaire-trésorière Josée Parsons.

ADOPTÉE



2012-12-287

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU
CONSEIL TENUE LE 20 NOVEMBRE 2012**

Il est proposé par Hervé Courchesne et unanimement résolu :

QUE le procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil tenue le 20 novembre 2012 soit adopté tel que déposé par la Directrice générale et Secrétaire-trésorière Josée Parsons.

ADOPTÉE

NOTE :

Dépôt et lecture du rapport d'activités du maire du mois novembre 2012

2012-12-288

ACCEPTATION DES SALAIRES VERSÉS EN NOVEMBRE 2012 ET DES REMISES À PAYER

Il est proposé par Isabelle Clément et unanimement résolu :

QUE les salaires nets versés pour les périodes 44 à 48 de novembre 2012 et qui totalisent un montant de 30 717,24 \$ soient acceptés;

QUE les Remises Fédérales et Provinciales qui représentent un montant total de 13 459,97 \$ pour les salaires versés en novembre 2012 soient acceptées;

QUE les remises du Régime de Retraite qui représentent un montant total de 2 022,76 \$ pour le mois de novembre 2012 soient acceptées;

QUE les remises pour l'Assurance Collective qui représentent un montant total de 2 095,06\$ pour le mois de novembre 2012 soient acceptées.

ADOPTÉE



2012-12-289

ACCEPTATION DES DÉBOURSÉS DU MOIS DE NOVEMBRE 2012

Il est proposé par Fernand Gagnon et unanimement résolu :

QUE les déboursés de novembre 2012 qui totalisent un montant de 229 567,88 \$ sur le journal des déboursés no 150 à 160 soient acceptés;

ADOPTÉE

2012-12-290

DÉPÔT DE L'ANALYSE DES COMPTES À RECEVOIR AU 26 NOVEMBRE 2012

CONSIDÉRANT QUE l'analyse des comptes à recevoir en date du 26 novembre 2012 a été déposé par la directrice générale Josée Parsons;

Il est proposé par Isabelle Clément et unanimement résolu :

QUE ce Conseil autorise le transfert, de tous les comptes des contribuables qui n'ont pas conclu d'entente ou qui n'ont pas respecté leurs ententes écrites pour le paiement des arrérages de taxes de l'année 2012 et des années précédentes de plus de 100\$, aux procureurs Desjardins & Gauthier pour perception.

ADOPTÉE

2012-12-291

FERMETURE DU BUREAU MUNICIPAL DURANT LA PÉRIODE DES FÊTES

Il est proposé par Hervé Courchesne et unanimement résolu :

QUE ce Conseil autorise la fermeture du bureau municipal du lundi 24 décembre 2012 au mercredi 2 janvier 2013 inclusivement.

ADOPTÉE

2012-12-292

SÉANCE EXTRAORDINAIRE POUR L'ADOPTION DU BUDGET 2013

Il est proposé par Fernand Gagnon et unanimement résolu :

QUE ce Conseil tiendra une séance extraordinaire le 20 décembre 2012 à 19h à la maison de jeunes pour l'adoption du budget et du règlement fixant le taux de taxe



foncière, la tarification des services et les conditions de perception pour l'exercice financier 2013;

QUE ce Conseil abandonne l'habitude de tenir un vin et fromage après l'adoption du budget.

ADOPTÉE

AVIS DE MOTION

Avis de motion est donné par la conseillère Isabelle Clément que le règlement 2012-024 fixant le taux de la taxe foncière, la tarification des services et les conditions de perception pour l'exercice financier 2013 sera adopté à la séance extraordinaire du 20 décembre 2012.

La dispense de lecture est demandée.

2012-12-293

RESSOURCES HUMAINES : EMPLOYÉ 61-0001

CONSIDÉRANT QUE l'employé 61-0001 présente les demandes suivantes :

- 1 Heures de travail : trois journées de 7.5 heures par semaine pour une durée de 26 semaines du 1^{er} avril au 30 septembre pour les trois prochaines années prenant fin au plus tard le 30 septembre 2015;
- 2 L'employé peu mettre fin à son emploi avant le 30 septembre 2015 sans pénalité par un avis écrit de 2 semaines;
- 3 L'employé conserve son régime de retraite actuel 5% employé et 5% employeur;
- 4 L'employé conserve son assurance collective (classe 4) et demande que la part de l'employé soit défrayée par l'employeur durant les six (6) mois où il n'est pas à l'embauche. Coût annuel approximatif de 1 080 \$;
- 5 L'employé demande une (1) journée par mois de maladie durant les six (6) mois d'embauche;
- 6 L'employé demande deux (2) journées par mois de vacances durant les six (6) mois d'embauche.

Il est proposé par Isabelle Clément et unanimement résolu :



QUE ce Conseil accepte les demandes comme suit :

- 1 Heures de travail : trois journées de 7.5 heures par semaine pour une durée de 26 semaines du 1^{er} avril au 30 septembre pour les trois prochaines années prenant fin au plus tard le 30 septembre 2015;
- 2 L'employé peu mettre fin à son emploi avant le 30 septembre 2015 sans pénalité par un avis écrit de 2 semaines;
- 3 L'employé conserve son régime de retraite actuel 5% employé et 5% employeur;
- 4 L'employé conserve son assurance collective (classe 4) et l'employeur défraie la part de l'employé durant les six (6) mois où il n'est pas à l'embauche. Coût annuel approximatif de 1 080\$;
- 5 L'employé conserve un taux de journées de maladie de 4% de son indemnité;
- 6 L'employé conserve un taux de vacances de 6% de son indemnité.

ADOPTÉE

2012-12-294

**RESSOURCES HUMAINES :
DIRECTEUR DU SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE**

CONSIDÉRANT QUE suite à l'adoption du schéma de couverture de risque en sécurité incendie par voie de résolution portant le n° 2012-12-383 et afin d'en assurer le suivi et la mise en œuvre du plan local;

Il est proposé par Isabelle Clément et unanimement résolu :

QUE ce Conseil augmente les heures du Directeur du service de sécurité incendie à compter du 7 janvier 2013 à raison de 28 heures par semaine au taux horaire prévu à l'échelle salariale;

QUE ce Conseil mandate la directrice générale Josée Parsons pour remettre les conditions de travail et la description de tâches au directeur du service de sécurité incendie.

ADOPTÉE



2012-12-295

**RESSOURCES HUMAINES :
COORDONNATEUR EN LOISIRS ET CULTURE**

CONSIDÉRANT QUE suite à la dissolution du comité de loisirs culturel de Blue Sea ;

Il est proposé par Isabelle Clément et unanimement résolu :

QUE ce Conseil procède à la création d'un poste de coordonnateur en loisirs et culture à raison de 12 heures par semaine au taux horaire prévu à l'échelle salariale;

QUE ce Conseil procède à l'embauche d'Éric Lacaille au poste de coordonnateur en loisirs et culture à compter du 7 janvier 2013;

QUE ce Conseil mandate la directrice générale Josée Parsons pour remettre les conditions de travail et la description de tâches au coordonnateur en loisirs et culture.

ADOPTÉE

2012-12-296

RESSOURCES HUMAINES : PRÉPOSÉ À LA MAISON DES JEUNES ET À L'ENTRETIEN DE LA PATINOIRE – EMPLOI QUÉBEC

Il est proposé par Fernand Gagnon et unanimement résolu :

QUE ce Conseil autorise la directrice générale Josée Parsons à présenter une demande de subvention salariale et à signer l'entente avec Emploi-Québec pour le poste de préposé à la maison des jeunes et à l'entretien de la patinoire, pour une période de 26 semaines débutant le ou vers le 17 décembre 2012, au taux horaire de 12,00 \$ à raison de 35 heures par semaine, au taux de subvention de 100% du salaire minimum, ce qui représente un montant de subvention de 9009,00\$ et une dépense de 1 911,00\$ plus les frais relatifs aux charges sociales;

QUE ce Conseil autorise la directrice générale Josée Parsons et la directrice générale adjointe France Carpentier à faire les demandes de versement auprès d'Emploi-Québec.

ADOPTÉE



2012-12-297

RESSOURCES HUMAINES : ACTIVITÉ DE NOËL POUR LES EMPLOYÉS

Il est proposé par Hervé Courchesne et unanimement résolu :

QUE ce Conseil invite les employés municipaux à un diner et une activité de quille au Quillorama 105 à Maniwaki le vendredi 21 décembre 2012 en guise de remerciement et d'appréciation;

QUE ce Conseil autorise la fermeture du bureau municipal à compter de midi le 21 décembre 2012 pour permettre aux employés de participer à l'activité.

ADOPTÉE

2012-12-298

MANDAT À L'AVOCAT : SUITE À LA RÉCEPTION D'UNE MISE EN DEMEURE

Il est proposé par Fernand Gagnon et unanimement résolu :

QUE ce Conseil souhaite obtenir une consultation et ou une opinion juridique de la firme Deveau, Bourgeois, Gagné Hébert & associés en relation avec la mise en demeure datée du 14 novembre 2012.

ADOPTÉE

NOTE :

Dépôt du budget 2013 de la MRC

2012-12-299

FACTURE POUR LA VÉRIFICATION INTÉRIMAIRE

Il est proposé par Fernand Gagnon et unanimement résolu :

QUE ce Conseil approuve le paiement de la facture daté du 3 décembre 2012 de la firme Piché Éthier Lacroix CA inc. pour les honoraires professionnels pour la période du 1^{er} septembre 2012 au 30 novembre 2012 au montant de 5 535\$ + taxes pour l'audit intérimaire pour l'exercice 2012, pour la préparation et la transmission des indicateurs de gestion 2011 et pour la préparation des conciliations bancaires d'août à octobre 2012.

ADOPTÉE



NOTE :

Dépôt d'une lettre du ministère de la Sécurité publique en date du 30 octobre 2012 concernant le montant estimé pour la quote-part 2013 de la Sureté du Québec.
Montant estimé de 139 483\$.

NOTE :

Dépôt d'un communiqué du Groupe CLR nous informant sur les derniers développements de leur démarche concernant l'obtention de leur certificat de conformité exigé par le *Règlement sur les normes, les spécifications et les critères de qualité applicables aux centres d'urgence 9-1-1*.

2012-12-300

MOBILONDE : CONTRAT D'ENTRETIEN POUR RÉPÉTEUR

CONSIDÉRANT QUE ce conseil juge opportun d'avoir un contrat d'entretien pour le répéteur installé dans la tour de CHGA sur le Mont Morissette afin d'assurer son bon fonctionnement et maintenir un système de télécommunication efficace;

CONSIDÉRANT QUE les termes et conditions du contrat ont été déposés;

Il est proposé par Hervé Courchesne et unanimement résolu :

QUE ce Conseil autorise la directrice générale Josée Parsons à signer le contrat de service et d'entretien au nom de la municipalité de Blue Sea avec Mobilonde au coût annuel de 270\$ facturé trimestriellement débutant le 1^{er} janvier 2013.

ADOPTÉE



NOTE :

Dépôt d'une offre de la Carrière Tremblay concernant la vente de 0-¾ poussière datée du 21 novembre 2012. À l'étude pour 2013.

2012-12-301

TRAVAUX SUR BELLE-PLAGE : PAIEMENT DU PONCEAU

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a effectué des travaux de creusage de fossé et a installé un ponceau en face du 78 chemin de la Belle-Plage afin de corriger un problème de drainage;

Il est proposé par Fernand Gagnon et unanimement résolu :

QUE ce Conseil autorise le paiement du ponceau par la municipalité, mais que le propriétaire sera responsable de son entretien.

ADOPTÉE

2012-12-302

PAROISSE VISITATION – PUBLICITÉ 2013

Il est proposé par Isabelle Clément et unanimement résolu :

QUE ce Conseil autorise le placement d'une publicité dans le feuillet paroissial pour le secteur Haute-Gatineau pour l'année 2013 au coût de 150\$

ADOPTÉE

NOTE :

Dépôt d'une lettre des Œuvres de charité de Gracefield concernant les paniers de Noël 2012 pour les personnes démunies.

Le bureau municipal sera un point de chute pour les denrées non périssables jusqu'au 20 décembre 2012.



2012-12-303

MAISON DE LA FAMILLE VG – CAMP DE JOUR

CONSDIÉRANT QUE la Maison de la famille a déposé le bilan de l'été 2012 pour le camp de jour intermunicipal situé à Gracefield ;

CONSIDÉRANT QUE la Maison de la famille a fait parvenir une demande d'entente de service pour le camp de jour intermunicipal pour l'été 2013 pour un montant de 2600\$;

Il est proposé par Isabelle Clément et unanimement résolu :

QUE ce Conseil ne souhaite pas participer financièrement au camp de jour intermunicipal pour l'année 2013.

ADOPTÉE

NOTE :

Dépôt d'un communiqué concernant le Banquet de la faim qui se tiendra le 6 décembre à l'école secondaire Sacré-Cœur de Gracefield dans le but de financer le voyage humanitaire au Guatemala.

2012-12-304

DEMANDE D'APPUI DE LA MUNICIPALITÉ DE LOW POUR ÉVITER LA FERMETURE DE L'ÉCOLE SECONDAIRE ST. MICHAELS'S

CONSIDÉRANT QUE St. Michael's est à nouveau menacé par la fermeture;

CONSIDÉRANT QUE St. Michael's poursuit toujours son offre de services éducatifs essentiels aux jeunes de Low et des environs;

CONSIDÉRANT QUE St. Michael's fournit des emplois aux lowites et constitue donc une composante importante du tissu socioéconomique de la Municipalité de Low;

CONSIDÉRANT QUE toutes les autres communautés entre Chelsea et Gracefield ont une école sur leur territoire;



CONSIDÉRANT QUE la durée des transports vers et depuis l'école deviendront insupportablement longues pour les étudiants s'ils doivent aller à l'école ailleurs;

CONSIDÉRANT QUE la durée excessive des transports augmente la vulnérabilité de certains étudiants aux intimidations et limite leur capacité à participer aux activités parascolaires;

CONSIDÉRANT QUE le prolongement récent de l'autoroute 5 fait de Low une destination de choix pour ceux et celles à la recherche de logements accessibles et plus abordables qu'à Chelsea ou à Wakefield, surtout pour les jeunes familles; fait qui influence la tendance démographique de vieillissement dans la région;

CONSIDÉRANT QUE St. Michael's est une de seulement deux écoles rurales offrant l'enseignement secondaire en langue anglaise entre Chelsea et Maniwaki;

CONSIDÉRANT QUE St. Michael's héberge le centre scolaire communautaire de la commission scolaire;

CONSIDÉRANT QUE St. Michael's dispose de ressources adaptées aux étudiants souffrant de difficultés d'apprentissage, représentant 45% de l'effectif étudiant;

CONSIDÉRANT QUE St. Michael's s'est hissé près du sommet du classement académique des écoles de la commission scolaire;

CONSIDÉRANT QUE la présence dans la communauté de St. Michael's fait la promotion de la formation continue auprès de tous les lowites;

CONSIDÉRANT QUE St. Michael's dessert les populations de 11 municipalités différentes;

CONSIDÉRANT QUE malgré la disponibilité d'alternatives urbaines et l'absence de frontières d'une zone de recrutement définie, St Michael's demeure le choix d'un bon nombre d'étudiants;

CONSIDÉRANT QUE la majorité de la population étudiante de St, Michael's demeure au nord ou à l'est de Low;

CONSIDÉRANT QUE St. Michael's représente un pôle catalyseur de défense des droits linguistiques des anglophones;

CONSIDÉRANT QUE la présence de St. Michael's dans la communauté influence positivement les relations intergénérationnelles;



CONSIDÉRANT QUE St. Michael's offre une sélection enviable de sports de plein-air tels que le ski, le canot, le camping sauvage, la raquette, le baseball, le football, le basketball, le soccer et le patin;

CONSIDÉRANT QUE la communauté lowite partage régulièrement ses ressources et ses infrastructures, nommément l'aréna, la bibliothèque et la salle communautaire avec St. Michael's;

CONSIDÉRANT QUE St. Michael's offre des opportunités d'emploi subventionnés pour les étudiants qui réussissent mal au sein de l'environnement scolaire régulier, par l'entremise de son programme *Work Oriented Training Pathway (WOTP)*;

CONSIDÉRANT QUE le taux de diplomation à St. Michael's est d'environ 90%;

CONSIDÉRANT QU'environ la moitié des diplômés poursuivront des études supérieures;

CONSIDÉRANT QUE la commission scolaire aura à composer avec le coût énorme de relocalisation de l'effectif étudiant vers un autre édifice ou possiblement vers un nouvel édifice qui devra être construit;

CONSIDÉRANT QUE les lowites et leurs co-citoyens dans d'autres communautés souhaitent d'aucun jeune se voit refuser une expérience académique de qualité; nous demandons donc que l'école secondaire St. Michael's demeure ouverte et qu'elle reçoive l'aide financière nécessaire à ses améliorations futures;

Il est proposé par Isabelle Clément et unanimement résolu :

QUE le Conseil de la municipalité de Blue Sea appui la résolution de la municipalité de Low portant de n° 182-11-2012;

QUE le Conseil appui toute démarche menant à des nouveaux investissements financiers permettant d'améliorer et de renouveler l'offre d'enseignement à St. Michael's.

ADOPTÉE



2012-12-305

TOURISME VALLÉE DE LA GATINEAU – PUBLICITÉ 2013-2014

CONSIDÉRANT que la municipalité partagera une page de publicité avec l'Association du parc Régional du Mont Morissette dans le guide touristique 2013-2014 de Tourisme Vallée-de-la-Gatineau (TVG);

Il est proposé par Isabelle Clément et unanimement résolu :

QUE ce Conseil autorise la directrice générale Josée Parsons à signer le contrat d'achat d'espace publicitaire avec Tourisme Vallée de la Gatineau (TVG) pour un montant de 575\$ + taxes.

ADOPTÉE

2012-12-306

FORMATION 2013 POUR L'INSPECTEUR

CONSIDÉRANT QUE le nouvel inspecteur suit le programme de formation donnée par la corporation des officiers municipaux en bâtiment et en environnement du Québec (COMBEQ) en vue d'obtenir un diplôme et titre d'officier municipal en bâtiment et en environnement (OMBE) ;

Il est proposé par Fernand Gagnon et unanimement résolu :

QUE ce Conseil autorise l'inscription du nouvel inspecteur Christian Michel aux formations suivantes :

| | | |
|--------------------------|--|---------------|
| 2013-02-05 | Stabilisation des rives | 260\$ + taxes |
| 2013-02-12 | Gestion efficace des plaintes et les recours en cas de manquements aux règlements municipaux et la préparation d'un dossier devant la cour | 260\$ + taxes |
| 2013-05-07 | Règlement sur le captage des eaux souterraines Q-2, r-6. | 260\$ + taxes |
| 2013-11-06 2013-11-07 | Gestion des lacs et des cours d'eau | 485\$ + taxes |

ADOPTÉE



2012-12-307

MUNICIPALITÉ DE DÉLÉAGE CONCERNANT LES LOGEMENTS BI-GÉNÉRATIONNELS

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Déléage de par sa résolution portant le N° 2012-11-CMD8295 demande aux municipalités locales de manifester leur intérêt concernant l'ajout d'usage de logement bi-générationnel sur leur territoire par la MRC VG;

Il est proposé par Isabelle Clément et unanimement résolu :

QUE ce Conseil demande à la MRC VG de prévoir l'ajout d'usage de logement bi-générationnel sur le territoire de la municipalité de Blue Sea dans son nouveau schéma d'aménagement;

QUE cette résolution soit acheminée au comité d'aménagement de la MRC VG ainsi qu'aux municipalités locales.

ADOPTÉE

NOTE :

(APELL)

Association pour la protection de l'environnement du lac Latourelle :

Demande d'exploitation d'un terrain.

Remis à une séance ultérieure.

2012-12-308

DÉVELOPPEMENT – ADOPTION DU DIAGNOSTIQUE

CONSIDÉRANT QUE suite au mandat donné à Michel Merleau par voie de résolution 2012-02-053 afin d'établir une stratégie de mise en œuvre de la Vision et du plan d'action 2011-2025 élaboré par le comité de développement;

CONSIDÉRANT QUE le document Diagnostic et pistes d'actions Stratégie de mise en œuvre de la Vision et du plan d'action 2011-2025 a été déposé et que les membres du conseil ainsi que les membres du comité de développement en ont reçu copie lors d'une rencontre le 20 novembre 2012;

Il est proposé par Hervé Courchesne et unanimement résolu :



QUE ce Conseil adopte le document Diagnostic et pistes d'actions Stratégie de mise en œuvre de la Vision et du plan d'action 2011-2025 réalisé par Michel Merleau.

ADOPTÉE

2012-12-309

MADA PFM : OFFRE DE SERVICE

CONSIDÉRANT QUE la municipalité recevra deux subventions de 10 500\$ chacune pour l'élaboration de d'une politique familiale et d'une politique pour les aînés;

Il est proposé par Fernand Gagnon et unanimement résolu :

QUE ce Conseil accepte l'offre de service du 21 novembre 2012 de Michel Merleau tel que déposée pour un montant de 9 500\$ + taxes.

ADOPTÉE

2012-12-310

MONT MORISSETTE : ADJUDICATION DU CONTRAT POUR LA CONSTRUCTION DE LA TOUR

CONSIDÉRANT QUE suite à l'adoption de la résolution 2012-10-246 le processus d'appel d'offres publiques a été enclenché;

CONSIDÉRANT QUE le 30 novembre 2012 se voulait la date limite pour le dépôt des soumissions;

CONSIDÉRANT QU'à cette même date le comité de sélection a procédé à l'analyse des soumissions et a déposé son rapport d'analyse;

CONSIDÉRANT QUE le comité recommande l'adjudication du contrat au plus bas soumissionnaire soit : Construction Telmosse & fils pour un montant forfaitaire de 132 374\$ avant taxes;

Il est proposé par Isabelle Clément et unanimement résolu :

QUE suite aux recommandations du comité d'analyse ce Conseil accorde le contrat de Construction d'une tour d'observation en bois au plus bas soumissionnaire conforme soit Construction Telmosse & Fils pour un montant forfaitaire de 132 374 \$ avant taxe.

ADOPTÉE



NOTE :

Association du parc régional du Mont Morissette :
Demande d'aide financière pour 2013.
Remis à une séance ultérieure

NOTE :

Dépôt de la coordonnatrice en loisirs de la MRC VG pour l'année 2012.

2012-12-311

CLUB LE BEL ÂGE : CONCOURS DE PANIERS DE NOËL

Il est proposé par Isabelle Clément et unanimement résolu :

QUE ce Conseil accorde un montant de 75\$ pour récompenser les participants à ce concours.

ADOPTÉE

2012-12-312

ACTIVITÉS DE NOËL POUR LES BÉNÉVOLES

Il est proposé par Fernand Gagnon et unanimement résolu :

QUE ce Conseil invite les bénévoles à un 5 à 7 qui se tiendra le 14 décembre 2012 et autorise les dépenses afférentes.

ADOPTÉE

NOTE :

La guignolée passera de porte à porte le dimanche 2 décembre et le Noël des Enfants aura lieu le 15 décembre 2012.



2012-12-313

PROGRAMME 2013 DE SKI ET PLANCHE HAUTE-GATINEAU : DEMANDE DE CONTRIBUTION

CONSIDÉRANT QUE le programme se poursuit pour une autre année et que le coût du forfait est de 260\$ pour les parents et inclut 8 dimanches de ski comprenant la passe de ski l'équipement et les leçons de ski au Mont Ste-Marie;

Il est proposé par Fernand Gagnon et unanimement résolu :

QUE ce Conseil accorde un montant de 60\$ par enfant inscrit et résidant à Blue Sea pour défrayer la moitié des coûts du transport.

ADOPTÉE

Période de questions de 20 h 05 à 20 h 10

2012-12-314

LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Pierre Normandin et unanimement résolu :

QUE la séance ordinaire du Conseil de ce 3 décembre 2012 soit close à 20 h 10.

ADOPTÉE

Laurent Fortin
Maire

Josée Parsons
Directrice générale
Secrétaire-trésorière